AVIS D'IMPÔT 2015

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M TAVENER PETER HENRY
OU MME TAVENER ANITA CAROLYN
LE LUMINA
RTE NATIONALE
74500 MAXILLY SUR LEMAN

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 21 13 585 668 243 N Numéro fiscal (conjoint) : 11 00 520 728 468 N

Référence de l'avis : 15 74 7335047 70

Numéro de contrat de prélèvement : P2 74 0115073 45

RUM*: FR46ZZZ005002P274011507345

Identification de votre imposition :

Département : 740

HAUTE SAVOIE
Commune: 172

MAXILLY-SUR-LEMAN

Lieu d'imposition : 0800

RTE NATIONALE

31/10/2015

Numéro FIP : 740 58 72 8294167789 3 Numéro de rôle : 780

Date d'établissement : 23/10/2015

Date de mise en recouvrement :

* Référence Unique de Mandat

Votre situation —

MONTANT A PAYER

Au plus tard le 15/12/2015 991,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 991,00 €

Montant de votre contribution 0,00 €

à l'audiovisuel public

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/12/2015 directement sur **impots.gouv.fr** ou auprès de votre centre prélèvement service, la somme à payer sera prélevée le 28/12/2015 sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR76 1680 7000 2631 1964 3019 001

Titulaire : M OU MME TAVENER PETER HEN Établissement teneur du compte : BPA MORZINE

Nom du créancier : DGFIP DRFIP D'ALSACE ET DU BAS-RHIN

4016

OCCUPANT(S)								
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année				
740587282941677893	M TAVENER PETER HENRY ET MME TAVENER ANITA CAROLYN	ø						

TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
5144 4103		5144 4103	5144 4103		
4100		F %	4100		
15 %		15 %			
15 %		15 %			
5144 13,2 % 679		5144 3,73 % 192	5144 0,338 % 17		Total des cotisations
12.2.0/		2.72.0/	0.204.0/		888
+0,89 %		+1,05 %	+70 %		
Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
		RE 2014 ET 2015		Frais de gestion 6	+ 28
ANNÉE 2014 974	ANNÉE 2015 991	En valeur +17	En pourcentage +1,75 %	– pour base élevée	+ 62 + 13
974	991	+17	+1,75 %	Plafonnement selon le revenu •	
LOCAUX TAX	(ÉS:NOMBRE 3	RÉGIME S			
Identifiant 1720284555D 1720284662Z	Nature Appartement Garage-parking	DF AFF	VL revalorisée 4918 113	Montant de votre impôt	991
	5144 4103 15 % 15 % 15 % 5144 13,2 % 679 13,2 % 679 46 +0,89 % Commune EVOLUTION I ANNÉE 2014 974 974 1dentifiant 1720284555D	Sind	S144	Single S	Simulate Communes Intercommunative d'équipément Faxe GENNAPT

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2015

Compte tenu de votre déclaration ou de votre situation, vous n'avez pas de contribution à payer pour cette habitation.

Vos démarches impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer. ⇒ Par Internet :

⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :

0 810 012 011* - courriel: cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

- courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous). Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer

vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

⇒ Sur place:

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt : TRESORERIE EVIAN

16 AVE JEAN LEGER CS 50051 - 74501 EVIAN CEDEX

Les horaires d'ouverture de votre guichet à la rubrique "Consulter" de votre espace Particulier.

• sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS THONON-LES-BAINS - S.A.I.D. THONON - EST

36 RUE VALLON CS 30527 - 74203 THONON CEDEX

Les horaires d'ouverture de votre guichet à la rubrique "Consulter" de votre espace Particulier.

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)